



LOCATION DE CHAISES ET TABLES

COMMUNE DE SAINT SATURNIN LES AVIGNON

Conditions :

- Demande à faire par écrit ou par mail uniquement : e.durbesson@saintsaturnin.com
- Uniquement pour les habitants de la commune
- Convention de mise à disposition entre la commune et l'usager établie après accord du Maire **selon disponibilité du stock**
- Durée maximale du prêt : 72 heures (Du vendredi au lundi si le location le weekend)
- Pas de livraison du matériel : à disposition aux Services Techniques - Rue du 19 mars 1962
- Quantité maximale par usager : 10 tables et 80 chaises (On place 8 personnes par table)
- Le matériel doit être rendu propre et non détérioré (sous peine de remboursement du matériel cassé)

Tarif :

- 0.70€ la chaise
- 1.20€ la table
- 25€ le 1^{er} barnum 15€ les suivants (150€ de caution)
- Encaissement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public à remettre lors de la signature de la convention

Demande de location de matériel

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date souhaitée :

Nombre de chaises :

Nombre de table (plateaux) :

Signature du demandeur :

Nombre de barnum :

Reçu en mairie le :